



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
PO Box 1408, Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 2Z1  
Bid Fax: (204) 983-0338

**REQUEST FOR PROPOSAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

|   |  |
|---|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>One Ton Diesel Truck  |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>01R11-140503/A  | <b>Date</b><br>2014-02-13                    |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>01R11-140503   |  |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$WPG-011-8906  |  |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>WPG-3-36321 (011)  | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>       |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2014-03-26</b>  |  |
| <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Central Standard Time<br>CST   |  |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>   |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Palmer, Adele  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>wpg011 |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(204) 983-1512 ( )  | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(204) 983-779  |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b><br>DEPARTMENT OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD<br>6000 C&E TRAIL<br>ATTN: GARY DUFF 403-782-8858<br>LACOMBE<br>ALBERTA<br>T4L 1W1<br>Canada |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada - Western  
Region  
PO Box 1408, Room 100  
167 Lombard Ave.  
Winnipeg  
Manitoba  
R3C 2Z1

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b><br>See Herein  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

Solicitation No. - N° de l'invitation

01R11-140503/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

WPG-3-36321

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg011

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

01R11-140503

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clauses du Guide des CCUA

### **Liste des annexes**

|          |                  |
|----------|------------------|
| Annexe A | Besoin           |
| Annexe B | Base de paiement |

## **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoin**

Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lacombe en Alberta, a besoin d'un (1) camion diesel d'une tonne. Le soumissionnaire retenu doit fournir un véhicule correspondant au besoin décrit à l'annexe A.

### **3. Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

### **2. Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **3. Demandes de renseignements - en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a

Solicitation No. - N° de l'invitation  
01R11-140503/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
wpg011

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
01R11-140503

File No. - N° du dossier  
WPG-3-36321

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### **4. Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **1. Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)  
Section II : Soumission financière (1 copie papier)  
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

##### **1.1 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5

## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **1. Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **1.1 Évaluation technique**

##### **1.1.1 Critères techniques obligatoires**

- a) Capacité d'exécuter la gamme complète des travaux décrits à l'Annexe « A », Besoin.
- b) Fourniture des prix conformément aux directives à l'annexe « B », Base de paiement.

#### **1.2 Évaluation financière**

Clause du *Guide des CCUA* A0220T (2013-04-25), Évaluation du prix

### **2. Méthode de sélection**

- 2.1** Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

### **1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat**

#### **1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

#### **1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans l'annexe A - Besoin et l'annexe B - Base de paiement.

### **3. Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) [achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat](https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **3.1 Conditions générales**

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### **4.1 Date de livraison**

Bien que la livraison soit demandée pour le 31 juillet 2014, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le \_\_\_\_\_.

### **5. Responsables**

#### **5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

Adèle Palmer  
Spécialiste en approvisionnements  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
100-167 Lombard Ave.  
Winnipeg, MB, R3C 2Z1  
Téléphone : 204-983-1512  
Télécopieur : 204-983-7796  
Courriel : [adele.palmer@pwgsc-tpsgc.gc.ca](mailto:adele.palmer@pwgsc-tpsgc.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
01R11-140503/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
wpg011

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
01R11-140503

File No. - N° du dossier  
WPG-3-36321

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

## 5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : **à déterminer**

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

## 5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_

Télécopieur : \_\_\_\_ \_

Courriel : \_\_\_\_\_

## 6. Paiement

### 6.1 Base de paiement - un prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé « un prix ferme » précisé(s) dans le contrat, selon un montant total de **à déterminer** \$. Les droits de douane « sont exclus » et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.2 Limitation des dépenses

#### 6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA C6000C*, (2011-05-16), Limite de prix

#### 6.3 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA H1000C* (2008-05-12), Paiement unique

## 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

## **8. Attestations**

### **8.1 Conformité**

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

### **9. Lois applicables**

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### **10. Ordre de priorité des documents**

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2013-04-25) biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante;
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du

### **11. Clauses du *Guide des CCUA***

A9049C

Sécurité des véhicules

(2011-05-16)

## ANNEXE « A » BESOIN

Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lacombe en Alberta, a besoin d'un (1) camion diesel d'une tonne.

Bien que la livraison soit demandée pour le 31 juillet 2014, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le \_\_\_\_\_.

**CRITÈRES OBLIGATOIRES** : Les soumissionnaires **DOIVENT** indiquer s'ils satisfont (Oui) ou s'ils ne satisfont pas (Non) aux spécifications. Afin que leurs soumissions soient jugées conformes, les soumissionnaires doivent satisfaire à chaque critère obligatoire figurant ci-dessous. Le défaut de satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires fera que leurs soumissions seront jugées non conformes et rejetées d'emblée au cours du processus d'évaluation.

Les soumissionnaires **DOIVENT** fournir les documents pertinents et établir un renvoi qui indique l'endroit dans le ou les documents où se trouvent les passages liés aux critères obligatoires mentionnés ci-après.

| Article  | Critères obligatoires  | Oui | Non | Renvoi du soumissionnaire |
|----------|--|-----|-----|---------------------------|
|          | <b>Information</b>   |     |     |                           |
| <b>1</b> | <b>APERÇU DU VÉHICULE</b>  |     |     |                           |
| 1.01     | Véhicule neuf d'un modèle 2014 ou plus récent.   |     |     |                           |
| 1.02     | Cabine non couchette et châssis droit.   |     |     |                           |
| 1.03     | Essieu arrière unique, roue arrière unique.  |     |     |                           |
| 1.04     | Poids nominal brut du véhicule (PNBV) : 10 000 à 15 000 livres (lb).   |     |     |                           |
| <b>2</b> | <b>TRANSMISSION</b>  |     |     |                           |
| 2.01     | MOTEUR DIESEL d'au moins 300 HP et d'un couple de 660 lb-pi d'atteindre ou de dépasser les exigences de charge utile et les capacités de remorquage inscrites dans le formulaire de remorquage ci-joint.           |     |     |                           |
| 2.02     | Remorquage : le véhicule doit pouvoir remorquer un poids total de 14 000 lb ou plus comprenant la remorque et le chargement.   |     |     |                           |
| 2.03     | Chauffe-moteur.  |     |     |                           |
| 2.04     | 4 roues motrices.  |     |     |                           |
| 2.05     | Boîte de vitesses automatique.   |     |     |                           |
| 2.06     | Différentiel à glissement limité   |     |     |                           |
| <b>3</b> | <b>CHÂSSIS ET ÉQUIPEMENT</b>   |     |     |                           |
| 3.01     | Doit <b>accommoder</b> une plate-forme de service avec protège-cabine de 37 po de hauteur x 79 po de largeur x 109,5 po de longueur ( <b>doit être fourni et posé par Agriculture et Agroalimentaire Canada</b> ). |     |     |                           |

Solicitation No. - N° de l'invitation  
01R11-140503/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
wpg011

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
01R11-140503

File No. - N° du dossier  
WPG-3-36321

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

|          |  |  |  |  |
|----------|--|--|--|--|
| 3.02     | La distance entre la cabine et l'essieu est de 60 po ( $\pm 2$ po).  |  |  |  |
| 3.03     | Crochets de remorquage avant.  |  |  |  |
| 3.04     | Freins à disques hydrauliques.   |  |  |  |
| 3.05     | Commande de frein électronique en cabine pour remorque (compatible avec freins électrohydrauliques.)   |  |  |  |
| 3.06     | Faisceau de câbles à 7 broches.  |  |  |  |
| <b>4</b> | <b>PNEUS</b>   |  |  |  |
| 4.01     | Pneus de route/hors-route pour toutes les roues, y compris la roue de secours.   |  |  |  |
| 4.02     | Jante et pneu de secours pleine grandeur.  |  |  |  |
| <b>5</b> | <b>AUTRES</b>  |  |  |  |
| 5.01     | Système de freinage antiblocage.   |  |  |  |
| 5.02.    | Réservoir à carburant d'au moins 125 Litre.  |  |  |  |
| <b>6</b> | <b>CABINE</b>  |  |  |  |
| 6.01     | Marches d'accès à la cabine du côté du conducteur et du côté du passager.  |  |  |  |
| 6.02     | Volant inclinable.   |  |  |  |
| 6.03     | Servidirection.  |  |  |  |
| 6.04     | Antivol.   |  |  |  |
| 6.05     | Climatiseur.   |  |  |  |
| 6.06     | Régulateur de vitesse.   |  |  |  |
| 6.07     | Serrures et glaces à commande électrique.  |  |  |  |
| 6.08     | Alarme de recul.   |  |  |  |
| 6.09     | Prise auxiliaire de 12 volts.  |  |  |  |
| 6.10.    | Essuie-glaces à vitesse variable.  |  |  |  |
| 6.11     | Plafonniers.   |  |  |  |
| 6.12     | Rétroviseurs à pivotement vers l'extérieur de type campeur ou télescopiques.   |  |  |  |
| 6.13     | Rétroviseurs chauffants à commande électrique dans la cabine du côté du conducteur.  |  |  |  |
| 6.14     | Banquettes rabattables 40/20/40.   |  |  |  |
| 6.15     | Plancher de vinyle.  |  |  |  |
| 6.16     | Sièges en tissu  |  |  |  |
| 6.17     | Couleur extérieure du véhicule : le bleu foncé est la couleur privilégiée (mais d'autres couleurs foncées seront acceptées). Veuillez répertorier les couleurs offertes<br><br>Couleur 1<br>Couleur 2<br>Couleur 3 |  |  |  |

Solicitation No. - N° de l'invitation  
01R11-140503/A

Amnd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
wpg011

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
01R11-140503

File No. - N° du dossier  
WPG-3-36321

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT

TARIFICATION doit être lot ferme prix canadien (CDN) de fonds, tout compris pour la période du contrat. Tarifs doivent inclure tous les coûts (frais de transport et le déchargement) associés à la fourniture de la marchandise conformément à l'exigence à l'annexe A. TPS, le cas échéant, doit figurer sous un poste distinct sur toute facture qui en résulte. (Exemption de PST 390516-0).

| Article      | Description   | Quantité | Unité de dotation | Prix calculé (en \$CAN) |
|--------------|---|----------|-------------------|-------------------------|
| 1            | Camion diesel d'une tonne.<br>(comme décrit aux présentes)<br><br>Type :<br><br>N° de modèle :<br><br><b>Lot prix comprend</b> : Tous les fret, livraison, déchargement frais, et formation et voyage conformément à l'annexe A - besoin. | 1        | lot               | \$                      |
| <b>TOTAL</b> |   |          |                   | <b>\$</b>               |